



ANCIEN DÉPÔT

Les secteurs à enjeux :
le secteur de l'ancien dépôt

Le constat : Une friche à reconvertir

L'objectif : Favoriser la production de logements à faible impact environnemental au travers de l'édification d'un quartier durable



Il est nécessaire de promouvoir des constructions et des aménagements respectueux de l'environnement et de poursuivre des objectifs en faveur d'un développement durable à l'échelle du territoire. Ces ambitions peuvent être traduites de manière exemplaire au sein d'un nouveau quartier, celui de l'ancien dépôt.

Un quartier durable se traduit en priorité par la mixité des formes et des fonctions. Ce nouveau quartier accueillera de nombreux logements qui offriront une grande diversité de statuts (accession privée, accession sociale, usage locatif) et de types (maisons de ville, petits collectifs). Des activités de commerces et de services renforceront ces principes de mixité.

Les principes indispensables de mixité sociale se traduiront au Plan Local d'Urbanisme par **l'institution d'une servitude sur ce secteur imposant un pourcentage de logements aidés au sein de programmes de logements neufs.**

Le Plan Local d'Urbanisme, au travers d'une réglementation spécifique, favorisera la densification des espaces bâtis limitant ainsi l'étalement urbain, incitera à des constructions passives, et à la gestion économe des eaux pluviales, ou encore s'appliquera à traiter la problématique des déchets.

La gestion des déplacements devra également s'imposer à la réalisation de ce nouveau quartier. Une nécessaire irrigation par les modes doux (voies piétonnes et pistes cyclables) ainsi qu'une desserte suffisante par les transports en commun seront des éléments de la réussite d'un quartier d'habitat durable.

La localisation des services d'incendie et de secours dans des locaux adaptés en périphérie de cœur de ville permettra de moderniser l'organisation et le fonctionnement de ces services indispensables à la population du bassin de vie.